



DE L'ALBIGEOIS

à

Communauté d'Agglomération
De l'Albigeois
Parc François MITTERRAND
81160 SAINT JUERY

Objet : Versement Indemnité Kilométrique Vélo (IKV).

Madame La Présidente,
Mesdames et messieurs les Conseillers Communautaires,
Mesdames et Messieurs les Maires des collectivités de l'Agglomération,

Lors du Conseil Communautaire en date du 28 septembre 2017, vous avez approuvé le plan de déplacements urbains de l'Agglomération. Vous avez souhaité avoir un PDU du Grand Albigeois à la fois ambitieux et réaliste, en l'adaptant au territoire, tout en l'associant aux espaces urbains, périurbains et ruraux.

Une des ambitions que vous avez affichée, **est d'augmenter la part du vélo de 50%**.

C'est pourquoi le syndicat CGT **vous propose d'instaurer** pour les agents de l'Agglomération et des collectivités adhérentes, l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) telle qu'elle a été approuvée pour les salariés du privé par le Décret n° 2016-144 du 11 février 2016 et adopté à l'unanimité pour les agents du secteur public par le Conseil Commun de la Fonction Publique le 11 avril 2017.

D'ores et déjà, **certaines collectivités** (la Rochelle, Nantes, Rennes, Rennes Métropole, la ville de saint-herblain, Metz, La Roche-sur-Yon, etc.) **ont pris une délibération** octroyant cette indemnité aux agents utilisant le vélo pour les trajets domicile-travail.

Lors de l'événementiel « Albi 20-30 » qui s'est tenu en mars 2017, le Président de l'Agglomération et la Maire d'Albi, ont tous les deux souhaité que notre territoire soit propice à l'innovation et à la démonstration, tout en indiquant qu'il ne fallait pas se limiter aux équipements ou aux machines, mais que l'on pouvait innover dans les services.

C'est ce que le syndicat CGT vous propose de faire pour les agents territoriaux des collectivités. En effet, en instaurant cette IKV, **vous serez la première collectivité** à l'officialiser dans toute l'Occitanie et vous pourriez en tirer les bénéfices immédiats en termes de communication et mettre en cohérence vos paroles et vos actions.

Vous n'êtes pas **sans connaître les bénéfices** de la pratique régulière du vélo dans les trajets domicile-travail :

→ Les agents pratiquant une activité physique sont moins souvent absents ;

CGT TERRITORIAUX DE L'ALBIGEOIS – 5 Rue de Metz – 81000 ALBI Tél / Fax: 0563380252

Courrier électronique: cgt-territoriaux.albigeois@wanadoo.fr Site Internet TARN: <http://cgt-territoriaux81.org>

Site Internet Fédéral: <http://www.spterritoriaux.cgt.fr>

- Le vélo est avant tout bon pour la santé. Une étude du Medef en date de septembre 2015, confirme notre analyse ;
- Selon cette même étude, un agent qui est sédentaire et qui se met à la pratique d'une activité physique comme le vélo améliore sa productivité de 6% à 9%.
- Pour les agents, une moyenne d'une demi-heure par jour de vélo diminue les risques cardiovasculaires, aide à la perte de poids et à une meilleure respiration ;
- L'agent bénéficie ainsi d'une légère amélioration de son traitement (200 € par an) ;
- Un autre effet positif du vélo, permet de renforcer les échanges entre salariés et de mettre en avant un « état d'esprit positif ».
- Moins de soucis d'aménagement de parking pour la construction de nouveaux locaux administratifs. En effet les stationnements pour vélo réduisent considérablement l'espace requis pour les voitures ;
- Les retombées pour la société civile ne sont pas négligeables avec une économie sur les frais de santé ;
- De même pour la qualité de l'air et la diminution du rejet de CO₂, facteur important de la dégradation du climat sur la Terre ;

Pour les amateurs de chiffres en voilà quelques-uns :

- Le nombre de jours moyens d'absentéisme chez les salariés se rendant au travail à vélo est inférieur à ceux se rendant au travail par un autre mode de transport. Il est de l'ordre de 7.4 jours pour les cyclistes contre 8.7 jours pour les non cyclistes, soit 15% d'absentéisme en moins pour les cyclistes¹;
- Dans l'agglomération il y a une cinquantaine d'agents qui utilisent régulièrement le vélo pour venir au travail ou se rendre au RIA. Cela ne représente qu'une somme modique (16,66 €uros par mois) pour ces agents ;
- Selon l'enquête "Parisworkspace" les cadres qui se rendent au travail à vélo sont les plus heureux. Ils sont 42% à s'attribuer une note de bien-être au travail entre 8 et 10 sur 10 ;
- Les cyclistes sont aussi des salariés plus "sociables" puisqu'ils sont 49% à juger "primordiale" la présence d'espaces de convivialité dans l'entreprise ;
- 53% des salariés venant à vélo qui déclarent arriver de meilleure humeur au travail grâce à leur trajet à vélo ;
- Pour le contrôle, pas besoin de créer une usine à gaz, l'indemnité étant malheureusement limitée à 200 €/an, cela ne représente que 800 kms au minimum pour l'agent (67 kms par mois). Cette distance sera faite en 12 jours par mois si la distance domicile-travail est de 3 kms.
- Une entreprise encourageant ses salariés à la pratique d'une activité physique et sportive peut enregistrer entre 2,5% et 9,1% de gains de productivité² ;
- Le vélo n'émet que peu de CO₂ (seulement 21g de CO₂, émis seulement dans la phase de production et de maintenance). L'utilisation est totalement non polluante. Par contre la voiture émet³, pour une moyenne de 4 kms, 1,07 Kg de CO₂ ;

¹ - « The association between commuter cycling and sickness absence » Ingrid J.M. Hendriksen, Monique Simons, Francisca Galindo Garre, Vincent H. Hildebrandt, 2010

² - étude du Medef en date de septembre 2015.

³ Voir le calculateur : <http://voyage.chiffres-carbone.fr/>

Compte tenu de tous les avantages aussi bien pour l'agent, pour la collectivité que la planète, le syndicat CGT vous demande d'instaurer cette indemnité en faveur du personnel. Pour cela vous trouverez en annexe un modèle de délibération ainsi qu'un règlement pour son application. Si vous le souhaitez, le syndicat CGT est à votre entière disposition pour en discuter et la mettre en œuvre.

En souhaitant que vous aurez plaisir la mettre en place avant l'été 2018 lors de vos conseils du mois de juin ou début juillet, nous vous prions d'agréer, Madame La Présidente, Mesdames et messieurs les Conseillers Communautaires, Mesdames et Messieurs les Maires des collectivités de l'Agglomération, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

**Le Secrétaire du Syndicat CGT
Des Territoriaux de l'Albigeois
Angel CONDE**



Syndicat C.G.T.
Territoriaux de l'Albigeois
5, rue de Metz - 81000 ALBI
Tél / Fax 05 63 38 02 52